

Les réseaux du style : une double méprise

Sophie Jollin-Bertocchi¹, Jacques-Philippe Saint-Gerand²

¹ Université Paris-Saclay – UVSQ

² Ex-Université Clermont Auvergne

RÉSUMÉ

La réflexion sur le *style* comme expression spirituelle de l'art d'écrire développée en Allemagne à la fin du XVIII^e siècle, à laquelle renvoie le terme *Stilistik*, a été dévoyée en français sous la dénomination trompeuse de *stylistique*, qui – faux-ami – accrédite une conception matérialiste de l'application de procédés rhétoriques et grammaticaux. L'objectif du présent article est de montrer pourquoi et comment cette consciente méprise initiale a engendré au sein même de l'Université française des dernières décennies une seconde équivoque plus insidieuse au sujet de l'objet du *style*. Les travaux de Spitzer, Bally, Bruneau, Cressot, Riffaterre, Eco, Molinié, Bordas, Macé, montrent la nécessité de distinguer entre *étude(s) de style* et *stylistique*, mais cette dernière, devenue épreuve imposée des concours de recrutement de l'enseignement secondaire, a vu se démultiplier la publication d'innombrables manuels d'application aux fondements théoriques – grammaticaux, rhétoriques, linguistiques – largement hétérogènes. Ces ouvrages, que justifie la nécessité d'occuper une place du marché éditorial, ne concourent guère à l'approfondissement épistémique du *style*, notion susceptible de s'appliquer – hors de l'écriture – à bien des secteurs des activités humaines et des pratiques artistiques, mais manifestent l'existence d'un réseau d'intérêts pratiques et économiques dont la recherche ne tire malheureusement aucun bénéfice.

MOTS-CLÉS

agrégation, CAPES, épistémologie, manuélisation, stylistique, rhétorique, sémiotique

ABSTRACT

Thinking about Style as the spiritual expression of the art of writing developed in Germany at the end of the 18th century, which was meant by the term *Stilistik*, has been misleadingly referred to in French as “stylistique”, which—false friend—gives credence to a materialist conception of the application of rhetorical and grammatical processes. The aim of this article is to show why and how this initial conscious misunderstanding has given rise in recent decades within the French University itself to a second, more insidious, equivocation about the object of Style. The works of Spitzer, Bally, Bruneau, Cressot, Riffaterre, Eco, Molinié, Bordas, Macé, show the need to distinguish between “style study(ies)” and “stylistics”, but the latter, which has become a compulsory test in secondary school competitive recruitment examinations, has given rise to a proliferation of textbooks whose grammatical, rhetorical, and linguistic theoretical foundations are highly heterogeneous. These works, which are prompted by the need for a place in the publishing market, do little for the epistemic deepening of Style, a concept that can be applied—outside writing—to many sectors of human activity and artistic practice, but they show the existence of a network of practical and economic interests from which research unfortunately does not benefit.

KEYWORDS

agrégation, CAPES, textbooks, epistemology, stylistics, rhetoric, semiotics

Nous allons narrer ici l’histoire d’une curieuse méprise, sur la base de laquelle s’est tissé dans la France de la seconde moitié du xx^e siècle tout un réseau d’autres méprises dont la conséquence paradoxale, sous le nom de « stylistique », a été d’homogénéiser en apparence un champ de recherche et d’application particulièrement hétérogène.

1. Question de conception et de définition

Deux enquêtes d’Éric Bordas (2008) et de Marielle Macé (2016) consacrées au *style*, sur des bords différents et même parfois opposés, ont parfaitement montré la difficulté de parvenir à une conception unifiée de la notion de *style*, et mis en évidence la polysémie du mot qui tente d’en épuiser les contenus : *forme de vivre*, *forme à vivre*, pour Marielle Macé, défendant une stylistique de l’existence, face à *représentation de la subjectivité et des possibilités d’être en langage dans la question sociale et morale du style*, pour Éric Bordas. Que peut-il

bien résulter d'un terme dont l'édition en cours du *Dictionnaire de l'Académie française* souligne la diversité des contextes d'emplois et qui, avec onze acceptions recensées, peine à en circonscrire une définition en compréhension ? Ajoutons à cela la méprise initiale que constitue la « fausse amitié » de son pseudo-dérivé *stylistique* avec son cousin germain *Stilistik*. On sait en effet que ce dernier terme est d'usage en Allemagne depuis la fin du XVIII^e siècle avec le sens de « caractéristiques propres à une langue ». On sait aussi que le terme français, qui le calque phonétiquement tout en lui imposant l'orthographe de notre langue et une fallacieuse dérivation suffixale, est apparu vers 1872 sous la forme du substantif, et dans un emploi adjectival en 1905.

Dans ces conditions, nous ne reviendrons pas sur l'intégralité de l'excellente présentation qu'Ulrich Püschel (2000) donne de la notion de *Stilistik* et des domaines qu'elle couvre dans l'histoire européenne de la pensée du langage. Retenons seulement de ces données, comme le souligne aussi Brinker (2000 : 47), que la première occurrence attestée du mot *Stylistik* [*sic*] est repérée dans un texte d'Adelung qui pose dès 1785 les bases d'une relation triangulaire entre *rhétorique*, *art d'écrire* [*Schreibart*] et *stylistique* (Adelung 1785-1786). Le terme se généralise dans le premier tiers du XIX^e siècle en Allemagne. Dans l'aire francophone, son acclimatation sera toutefois plus tardive et relativement lente du fait de la prégnance persistante de la rhétorique, corps doctrinal et institution pédagogique, précocement dénoncée par les tenants d'une modernité littéraire, mais qui demeurera incrustée dans les cursus scolaires jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle ; et par suite de la séparation longtemps maintenue (sauf pour les textes médiévaux) entre les études littéraires et les travaux de recherche sur la langue, directement influencés par la philologie germanique.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle français, et dans les travaux de la seconde philologie¹ ainsi que ceux de grammaire historique, à

1. C'est-à-dire celle qui s'est développée, à partir du milieu du XIX^e siècle, en s'appuyant sur les acquis de la grammaire historique et comparée, qu'illustrent notamment A. Brachet, M. Bréal, P. Meyer et G. Paris, et que l'on identifie couramment comme LA philologie française classique, par opposition aux tentatives des amateurs et antiquaires de la fin du XVIII^e et du premier tiers

travers une lecture partielle de Humboldt, se dessine l'infléchissement anthropologique de la stylistique, qui incite à localiser le caractère du langage au niveau des individus et de leurs usages. Ce déport vers l'individuel lie ainsi grammaire, logique et psychologie dans une *Stilistik* cumulative (Carriere 1880 ; Steinthal 1885), et ouvre simultanément la voie à des perspectives herméneutiques in(dé)finies, avant que Charles Bally ne formule sa fameuse définition :

Elle [la stylistique] étudie la valeur affective des faits du langage organisé et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue. (Bally 1921 [1909] : 1)

Le français, l'allemand et l'italien vernaculaires pratiqués dans la Confédération helvétique trouvaient là le moyen commode d'être étudiés dans la spécificité de leur vision du monde (*die Weltanschauung* de Humboldt).

En voulant d'ailleurs démarquer ce nouveau champ de recherche des disciplines majeures et modélisatrices à son époque (« le langage est ici un but, non un moyen. [...] Nous ne faisons pas de la psychologie du langage, pas plus que nous prétendons faire de la sociologie », *ibid.*), Bally congédie simultanément le philosophe et sociologue Henri Delacroix, Émile Durkheim, la linguistique sociologique de Meillet, et même, en un sens, Saussure, dont il se réclamait mais qui excluait la parole du champ d'investigation de la linguistique. Or, sous l'influence lointaine de Humboldt et plus proche de Croce, en ce même début du xx^e siècle, Karl Vossler (1904), en Allemagne, et Leo Spitzer (1928), en Autriche, prenaient une voie différente et réhabilitaient l'idée selon laquelle il est également possible de saisir les forces créatrices d'une langue – en l'occurrence, le français – dans ses textes littéraires majeurs ; chaque auteur adaptant alors la vision du monde que lui impose sa langue à la représentation de son propre univers intérieur. Ce que Bally, en fin de compte, doit aussi accepter, comme on le verra plus loin.

Ce schématique arrière-plan dressé, nous allons maintenant rappeler dans un premier temps quelle a été en France la difficulté à théoriser l'objet *style*, à l'extérieur comme au sein de l'Université,

du xix^e siècle, fondateurs en quelque sorte d'une première philologie, rangée aujourd'hui au rayon des fantaisies « romantiques » (voir Saint-Gerand 2006).

depuis Buffon. Puis nous restreindrons l'analyse à l'opposition des conceptions dont témoignent au milieu du xx^e siècle les travaux de Bally, sur le versant linguistique et sociologique, et de Spitzer, sur le versant philologique et herméneutique. À partir de cette opposition, nous expliquerons pourquoi et comment, au milieu du xx^e siècle, soutenue par le réseau des préparateurs aux concours de recrutement d'enseignants, s'est instituée une seconde méprise de l'objet du *style*, sur la base même de la disciplinarisation et de la manuélisation de la *stylistique*, avec les conséquences scientifiques qui en découlent.

2. La (con)quête du style

On comprend que, du choc des points de vue différents précédemment évoqués, la notion théorique de *style* et l'objet *stylistique* en pratique ressortent quelque peu malmenés, d'autant que dans le domaine français la question du *style* et la définition de celui-ci ont subi au xix^e siècle une brusque mutation par rapport à la conception classique de Buffon. Celui-ci, par « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées », faisait du *style* la marque du génie de l'homme maître de l'organisation de ses idées, de ses périodes, de ses phrases, et pouvait aboutir à la conclusion : « Le style est l'homme même. » Si, comme l'affirmait Pierre Guiraud, « la stylistique est une rhétorique » (1963 : 43), cette dernière a bien été au xviii^e siècle l'objet de nombreuses critiques dans le sillage du cartésianisme et du père Bernard Lamy :

[...] lorsque les choses sont grandes, et que l'on ne peut les envisager sans ressentir quelque grand mouvement, le style qui les décrit doit être nécessairement animé, plein de mouvement, enrichi de Figures, de toutes sortes de Métaphores. Si le sujet que l'on traite n'a rien d'extraordinaire, si on le peut considérer sans être touché de passion ; le style doit être simple. (Lamy 1699 : 378)

On se rappellera à cet égard la querelle qui, au travers des rééditions de cet ouvrage, opposa, au xviii^e siècle, Lamy, pour qui, afin de persuader, il n'est « rien de plus charmant que la vérité » (1699, 1. V : 328), et Balthasar Gibert, pour qui seuls sont essentiels et probants « les charmes de l'orateur » (1713-1719, III : 381). C'est déjà bien là une manière de prendre la question du *style* dans l'étau des

relations de ses formes de contenu à ses formes d'expression, comme on peut le voir dans la citation ci-dessus. D'où l'idée fautive, développée dans la seconde moitié du xx^e siècle, selon laquelle, au seul bénéfice de l'expressivité, la rhétorique se serait alors restreinte à n'être plus qu'un catalogue de figures utiles aux *belles-lettres*, plus tard à la *littérature*, dont la reconnaissance par les lecteurs et les critiques – littéraires ou universitaires – fournirait dès lors quasiment automatiquement les clefs du *style*.

Or, avec l'émergence du sujet post-révolutionnaire et le malaise qu'il éprouve face à un langage qui a cruellement fait la preuve de sa performativité, l'heure n'est plus pour l'Homme de soumettre sa pensée et l'expression de son vécu à une rhétorique parfaitement maîtrisée fondée sur la juste utilisation des lieux communs. L'individu doit désormais témoigner de son identité et de son individualité par l'expression de son caractère unique. Et la formule classique se clive à l'instar de ce qu'est devenu le sujet de l'énonciation : « Le style c'est l'homme », préposant ainsi au premier plan une dimension psychologique à laquelle le xx^e siècle confèrera toute son ampleur avec les études de caractérologie, dont René Le Senne disait qu'elles permettaient de discerner le squelette mental de l'individu².

On comprend aussi pourquoi, à partir de ce détournement, philologues, grammairiens, historiens, linguistes, herméneutes, littéraires, sociologues et sémioticiens n'ont cessé de circonscrire et de s'appropriier le domaine du *style*. Mettant en relation problématique

2. « Pour commencer par celui du mot même de *caractère*, il est indispensable de l'enlever à l'indécision avec laquelle il est utilisé, non seulement dans le langage commun, mais même dans la littérature psychologique. Tantôt ce qu'on appelle le caractère, c'est la nature d'un individu, souvent sans préciser si l'on signifie sa nature congénitale, non acquise et durable, ou au contraire cette seconde nature qu'il a gagnée et s'est faite en vivant. Tantôt c'est le résultat éventuel du développement d'un individu, quand par exemple l'on dit qu'il faut "former le caractère". Tantôt enfin on accentue encore le sens moral du mot en appelant caractère, non ce qu'est l'homme ou ce qu'il sera éventuellement, mais ce qu'il *doit* devenir : ainsi on accuse d'être "sans caractère" un homme qui, au sens psychologique, a bien un caractère, mais, au sens moral, manque de l'originalité qu'on lui voudrait, n'est pas un caractère. Pour éviter dorénavant toute confusion nous fixerons rigoureusement le sens du mot caractère : dans tout le cours de cet ouvrage, *caractère* signifiera *l'ensemble des dispositions congénitales qui forme le squelette mental d'un homme* » (Le Senne 1963 [1945] : 10).

l'identité de l'individu dans sa constitution historique, et son individualisation dans ses formes d'expression comportementales et verbales, la notion de *style* cristallise l'aporie sémiotique de l'énergie discursive qui résulte de la coexistence, en un même acte de parole, des contraintes formelles d'une langue et des forces expressives de la parole individuelle. Edward Sapir reconnaissait déjà, en 1932, que « le langage est la forme d'art la plus puissante et la plus étendue que nous connaissions, c'est le travail gigantesque et anonyme des générations inconscientes » (Sapir 1921, trad. fr. 1967 : 25). Plus proche de nous, écoutons Gilles Moyse (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI), qui expose pourquoi il est aujourd'hui encore si difficile de maîtriser la complexité du langage, même à l'aide de machines :

La réalité scientifique, c'est que dès qu'on arrive sur la question de la sémantique, les machines sont complètement désemparées. Elles n'ont pas la moindre idée de la complexité réelle du langage parce qu'une approche statistique ne suffit pas. Si vous parlez avec ceux qui codent, ceux qui produisent de l'IA, ils vous diront que les probabilités et les combinaisons de mots ne sont pas jouables à partir d'un simple ordinateur, même pour un texte de mille mots. Et mille mots, c'est un article, hein, je ne parle même pas de *Guerre et Paix* ! La magie de l'intelligence humaine, c'est de savoir se balader dans la complexité du langage, un espace discontinu. Si je vous dis : « *Viens, mangeons, grand-mère* », et ensuite « *Viens, mangeons grand-mère* » ça n'a évidemment pas le même sens. La virgule [*typographique* – la *pause* phonétique] change tout. La première formule relève de la politesse, et la seconde est passible d'une peine de prison... Or, les approches actuelles ne peuvent pas prendre en compte cette subtilité car cela exige de comprendre la langue, la grammaire, mais aussi les codes humoristiques et tout un tas de prérequis culturels. Or, de tout cela, la machine n'a pas la moindre idée... (Edin *et al.* 2018)

La question du *style* est toute entière contenue dans ce « tas de prérequis culturels »... De là, sans doute, la tentation de superposer au *style* une notion de *valeur*, par laquelle l'intégration du signe linguistique à l'intérieur d'un système littéraire produit une esthétique, perceptible seulement si le lecteur maîtrise ces prérequis. Et, corollairement, le besoin de justifier cette reconnaissance, notamment dans le secteur littéraire, par une coloration technique : la grammaire et la rhétorique, ou délibérément scientifique : la linguistique, dont

l'intelligence artificielle pourrait être simultanément aujourd'hui l'artefact, l'archétype et l'avatar.

D'où le prestige accordé à la dénomination de *stylistique*.

L'historicité française de l'attribution de ce nom à un objet de recherche, le *style*, et à une pratique d'analyse, la *stylistique*, tous deux enfermés dans un positivisme linguistique issu du matérialisme rationnel, justifie, par contraste, de concevoir une autre pratique et un autre objet sous la dénomination distincte d'*études de style* (*Stilstudien*) revendiquée hors nos frontières, entre autres par Spitzer. En effet, celle-ci, au-delà de la description de faits lexicaux, grammaticaux et rhétoriques, pose sans faillir la question herméneutique, et permet de dépasser les limites d'analyses prises en tenailles entre le formalisme linguistique et l'esthétique littéraire, deux domaines souvent opposés dans la tradition culturelle française sur la base mal comprise de l'esprit de géométrie et de l'esprit de finesse.

Pour mieux comprendre le statut aporétique de cette *stylistique* technologique française, ses conséquences, et les raisons des diverses pratiques proposées pour en résoudre la difficulté, il convient de remettre sur le devant de la scène, d'une part, l'énergie humboldtienne constamment créative des langues, qui s'impose au-dessus de toutes leurs caractéristiques formelles, et d'autre part ce sentiment épilinguistique qui, entre l'activité linguistique spontanée et l'activité métalinguistique consciente, laisse s'instiller manières et préférences irréfléchies, goûts et désirs, dans les discours *in situ*. Antoine Culioli résumait admirablement cette dialectique sans fin de la langue et du discours ou de la parole, à laquelle il ouvrait enfin, avec son « style » imagé, une possibilité de résolution dans un modèle assez proche, en son esprit, du modèle morphodynamique ternaire que Bernard Pottier élaborait à la même époque pour la sémantique :

Ainsi à la belle simplicité d'un système d'horlogerie va se substituer la complexité de systèmes qui interagissent, d'étagements, de relations qui forment des architectures hétérarchiques, d'où une prolifération de relations et l'émergence de phénomènes imprévisibles. Au lieu de représentations d'ordre classificatoire, conservées en magasin, inertes et inaltérées, nous nous apercevons que nous avons affaire à des représentations qui ne cessent de se réorganiser et de se déformer.

C'est cette complexité mouvante, liée à l'activité épilinguistique des sujets (où l'épilinguistique correspond – toutes choses égales d'ailleurs –

à l'épigénèse), qui aboutit à des formes déformables, à de l'instable stabilisé (etc.), et qui, de ce fait, empêche de recourir à un appareil métalinguistique logico-algébrique. Nous n'opérons pas ici sur du classificatoire et du figé, mais sur du dynamique et des processus, où la géométrie est d'ordre topologique. (Culioli 1999 : 18)

3. Bally contre Spitzer : deux conceptions antagonistes de la stylistique ?

Si, depuis Bally, nous reprenons maintenant l'ordre historique des accommodations successives de la stylistique à des objectifs ou impératifs autres que strictement sémiotiques, il est facile de saisir une progression sensible de l'étude vers les aspects techniques du langage. Dans « Stylistique et linguistique générale », Bally distingue deux stylistiques :

- a) une stylistique *externe* et comparative, qui « enseigne à reconstituer l'organisme de cette langue, sa structure, sa charpente ; je crois – ajoute-t-il – qu'il se fera tôt ou tard une pénétration toujours plus grande entre cette stylistique-là et la grammaire (ce mot pris dans son sens le plus général) ». Car cette stylistique est étroitement dépendante de la morphologie de chaque langue et c'est en ce sens qu'A. Malblanc, tout comme J.-P. Vinay et J. Darbelnet, publieront leurs travaux de *stylistique comparée* du français et de l'allemand ou de l'anglais (1944 et 1958) ;
- b) une stylistique *interne*, qui, compte tenu des spécificités de la morphologie de chaque langue,

[...] cherche à fixer les rapports qui s'établissent entre la parole et la pensée chez le sujet parlant ou entendant ; elle étudie la langue dans ses rapports avec la vie réelle, c'est-à-dire que la pensée qu'elle y trouve exprimée est presque toujours affective de quelque manière. Voilà pourquoi, malgré les apparences, et en restant bien elle-même, la stylistique telle que je la comprends a une singulière affinité avec l'expression littéraire. Cela tient à une cause profonde : l'expression littéraire, si l'on fait abstraction des valeurs esthétiques qui lui appartiennent en propre, repose entièrement sur l'expression de faits de sensibilité et sur les impressions produites par le langage. L'on ne pourrait pas trouver, dans n'importe quelle œuvre, un seul mot « littéraire » qui ne vise (même s'il ne l'atteint pas) une action sur le sentiment. Mais cette pénétration du

langage et de la sensibilité n'est pas propre à l'expression littéraire seulement, c'est la marque de tout langage spontané ; l'écrivain se contente de transposer à son usage les thèmes qu'il trouve dans le langage de tout le monde et de les faire servir à ses fins, qui sont esthétiques et individuelles, tandis que le langage de tous est actif et social. La tâche de la stylistique interne est précisément, tout en se confinant dans la langue commune, de mettre à nu les germes du style, de montrer que les ressorts qui l'actionnent se trouvent cachés dans les formes les plus banales de la langue. *Style* et *stylistique* sont deux domaines à la fois distincts et voisins : tout signe expressif de la langue pose cette question : dans quelles conditions un type expressif employé par tout le monde peut-il se transformer en un procédé littéraire, reconnaissable à ces deux caractères : intention esthétique et marque individuelle. (Bally 2007 [1935] : 90-91)

C'est donc par une sorte de mise entre parenthèses – une *epochè* husserlienne comme le suggère Cristian Bota (2002 : 144) – de la dimension proprement esthétique que Bally réussit à maintenir en système la cohérence recherchée de sa conception du *style* de la langue et de la *stylistique* d'une langue.

Si le dessein général est de mettre en évidence les ressorts que la langue met à disposition des locuteurs pour exprimer leurs pensées, leurs sentiments, leurs réactions, et si l'on déconnecte cette recherche de toute idée de valeur ou de valorisation – esthétique, poétique, voire politique – il est alors possible de définir une stylistique du français, de l'allemand, de l'anglais en étudiant le substrat grammatical (au sens large) de ces langues à travers les manifestations individuelles de la parole, qu'elle soit orale ou écrite, spontanée ou littéraire. C'est ainsi que le *Traité de stylistique française* (1909) parcourt le champ de la grammaire de cette langue en délimitant le domaine des faits d'expression, et en identifiant ces faits d'expression à travers leur caractère affectif et intellectuel jusqu'à l'étude des moyens indirects affectifs³ de la langue parlée et familière.

Passons maintenant du champ des enquêtes théoriques à celui de leurs mises en œuvre par l'enseignement. À une époque où il convient de donner aux élèves de toutes classes les moyens de s'exprimer selon les impératifs de clarté, de logique et de netteté de la langue

3. Par exemple l'ellipse par *deixis*, également étudiée dans *Le langage et la vie* (Bally 1935 : 117).

française, les deux volumes d'Éloi Legrand (1856-1934), *Méthode de stylistique française à l'usage des élèves* et *Livre du maître*, apprennent à formuler le discours en un style simple grâce à l'usage judicieux de la phrase courte et de ses possibilités d'articulation par coordination ou subordination. Le *Précis de stylistique française* de Jules Marouzeau (1878-1964), quant à lui, s'avère être – selon Jean-Paul Colin (1973 : 266) – un « répertoire inerte de procédés classés selon des divisions purement grammaticales et peu pertinentes ». Enfin, avec Marcel Cressot (1896-1961), auteur d'une thèse sur *La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la langue française dans le dernier quart du XIX^e siècle*, l'aveu est explicite dans l'intitulé de son ouvrage : *Le style et ses techniques. Précis d'analyse stylistique*. De 1947 à 1996, on comptera treize éditions de cet ouvrage jusqu'à l'époque où se fait ressentir le besoin d'un renouvellement et d'un approfondissement de la notion même de *style*. Et Jean-Paul Colin (*ibid.*) de noter encore le défaut rédhibitoire de ces catalogues de faits grammaticaux « coupés de toute situation concrète d'énonciation, de production, ce qui revient à considérer l'œuvre comme un objet figé, stable, sans vie, comme sans "réaction" à la lecture qu'on peut en faire »...

Hors de France, avec Pierre Guiraud (1912-1983) aux Pays-Bas, Leo Spitzer (1887-1960) en Autriche et Michael Riffaterre (1924-2006) aux États-Unis, quelles que soient les différences opposant ces trois maîtres, les choses prenaient dans le même temps une allure toute différente de ce positivisme un peu borné. Mais peu reconnus de l'Université française jusqu'au milieu des années soixante, leurs travaux ne pouvaient produire le renouvellement de la pratique et de la discipline stylistique. Enseignant aux Pays-Bas, Pierre Guiraud publiait au début des années cinquante *Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry. Étude sur la forme poétique dans ses rapports avec la langue*, qui faisait un usage novateur de la statistique lexicale, au moment même où l'on commençait à s'apercevoir de l'intérêt de la thèse d'un expatrié original, Michael Riffaterre : *Le style des Pléiades de Gobineau. Essai d'application d'une méthode stylistique*, soutenue à Columbia University en 1955 et pourtant publiée à Genève et Paris dès 1957. Tandis que Michel Foucault, Alain Coulon et Eliane Kaufholz traduisaient les *Stilstudien* de Spitzer, préfacées

par Jean Starobinski, et que le même Riffaterre, en cette année 1970, publiait son recueil d'articles intitulé *Essais de stylistique structurale*. Effervescence qui justifie le constat un rien provocateur de Michel Arrivé (1969 : 3) : « La stylistique semble à peu près morte ».

Pour mieux comprendre les enjeux se nouant jusqu'à aujourd'hui autour des conceptions du *style* et de la *stylistique*, il nous faut à présent élargir la question à des considérations sociales et politiques, en l'occurrence la création de l'agrégation universitaire de Lettres modernes, en 1959. Ce cursus de Lettres modernes dont la naissance fut si délicate : une licence arrachée de haute lutte en 1946, puis un CAPES en 1952, et enfin cette agrégation qui signait l'accès à un enseignement plus démocratique du français par une série d'accommodements plus ou moins épistémologiquement fondés. Et ce n'est certainement pas un hasard de l'histoire si Gérard Antoine (1959a) publie en même temps un article programmatique définissant les *requisits* attendus des candidats se présentant à l'épreuve de commentaire stylistique de ce concours : « La stylistique française, sa définition, ses buts, ses méthodes ». Comme le rappelle Éric Bordas (2007 : 242), tout respect dû à un fin lecteur de Claudel (1959b) et à un grammairien perspicace, spécialiste de la coordination en ses formes syntaxiques et ses effets expressifs, il apparaît que ce texte « fondateur » repose en fait sur deux éléments problématiques : un « défaut scientifique » d'explicitation de ses fondements tenant à l'absence d'épistémologie réelle de la discipline, et, corrélativement, un « implicite politique » tenant au prolongement de la tradition des commentaires de textes classiques. Il en résulte pour la stylistique une « confusion volontaire » que résume assez bien la « déontologie » binaire à laquelle doit se soumettre le stylisticien :

1. Constituer le catalogue des procédés utilisés par l'artiste, *i. e.* les identifier par rapport à l'état de langue où ils ont vu le jour ;
2. Les « expliquer », *i. e.* les motiver et les caractériser en fonction de l'intention qui les a fait choisir.

Il faut seulement s'entendre pour finir sur les limites, la nature et les modalités de ces deux opérations. (Antoine 1959a : 55, cité dans Bordas 2007 : 242)

La réserve terminale de cette feuille de route est assez significative puisqu'elle laisse dans le flou la question que pose Jakobson, à

la même époque, lorsqu'il interroge la fonction poétique du langage. Mais, au détour de la fin des années cinquante et du début des années soixante, les agrégatifs français de lettres modernes, lettres classiques, voire de grammaire, ne sont pas censés avoir lu et connaître les travaux du structuralisme pragois, de la glossématique danoise, de la linguistique américaine. Et c'est ici que la seconde méprise sur la conception et les conditions de mise en œuvre de l'étude du *style* dans les textes littéraires va se déployer dans un vaste réseau d'intérêts mélangés. Car, évidemment, tout texte littéraire est par excellence, et plus que toute autre occurrence de discours, forme sémiotique impliquant fondamentalement une conception générale du langage et singulière de la langue dans laquelle il est rédigé.

4. Réticularisation et marchandisation de la stylistique

Nous en arrivons au dernier point de cet exposé, la réticularisation et la marchandisation de la stylistique dans la seconde moitié du xx^e siècle.

4.1. La recherche : diversification disciplinaire

Dans le domaine de la recherche institutionnelle, à la fin du xx^e et au début du xxi^e siècle, on assiste à une diversification exponentielle de la stylistique qui se scinde en une kyrielle d'orientations théoriques et méthodologiques. Cet éclatement est très certainement imputable à la nature essentiellement hybride de la discipline, édifiée sur un mixte de rhétorique et de linguistique, et dont la spécificité n'est que le résultat de cette conjugaison. La dispersion de la recherche est le signe d'une quête de légitimité et d'une assise épistémologique de ce qui est considéré comme une pratique plus que comme une véritable science. Pour accéder au statut de science, la stylistique a éprouvé le besoin de s'adosser à des disciplines dont la légitimité et le statut scientifique étaient déjà démontrés, avérés.

Alors il faut bien dresser une liste. En 1986, Georges Molinié ne recensait pas moins de quatorze orientations pour la recherche en stylistique, mais ce faisant il mettait sur le même plan l'étude de différents aspects du texte et des types d'approches différents.

- Pour les aspects du texte : le récit avec la narratologie de Gérard Genette, la description avec les travaux de Philippe Hamon (viendront ensuite ceux de Jean-Michel Adam), le système actantiel à partir de Greimas, l'énonciation en référence aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni, mais aussi l'intertextualité...
- Pour les types d'approche, il s'agit des théories linguistiques mais pas seulement : la stylistique structurale de Riffaterre, les approches sémiotique, rhétorique et quantitative (Charles Muller, bientôt suivi par Jean-Marie Viprey), pragmatique (Berrendonner), la stylistique historique, sérielle et générique (Larthomas), enfin l'analyse du discours pour l'argumentation. Mais hormis quelques-unes de ces orientations (principalement la stylistique structurale et générique, ainsi que la linguistique quantitative), il s'agissait alors de disciplines exogènes que la stylistique était susceptible de s'annexer, mais aucunement de branches de la stylistique constituées et autonomisées.

Une renaissance, ou du moins un renouveau de la stylistique s'est produit dans les années 1980 en France, avec la sémiostylistique de Georges Molinié (1986) – tandis qu'en Italie Umberto Eco (1988 et 1992) développait une stylistique sémiotique. Ce renouveau a suscité en Europe un certain nombre de démarches individuelles qui ont fait éclore de nouvelles disciplines prétendument autonomes, telles la pragma-stylistique (Anna Jaubert), la stylistique phénoménologique (Dominique Combe, Laurent Jenny), génétique (Anne Herschberg-Pierrot), sociologique (Jérôme Meizoz), anthropologique (Philippe Jousset) et plus récemment en France, sous l'influence de la stylistique anglaise, la stylistique cognitive (développée par Marie-Albane Watine). Cette dispersion recouvre probablement des ambitions personnelles de différenciation autant que scientifiques, motivées par un contexte universitaire de plus en plus concurrentiel.

4.2. La préparation aux concours d'enseignants : les réseaux éditoriaux

Dans le même temps, nul doute qu'ait été d'une redoutable efficacité le « collègue invisible » des préparateurs aux concours de recrutement des enseignants du secondaire, le CAPES et l'agrégation de Lettres

modernes. Ils ont été les acteurs volontaires ou involontaires de la réduction forcée du *style*, et de sa légitimation par une conception technicienne de ses rapports avec la langue. La disciplinarisation et la manuélisation ont produit le même effet de restriction de l'objet que celui que Barthes et Genette ont cru relever naguère dans l'histoire et le destin de la rhétorique. Manière somme toute confortable de renvoyer la stylistique, en France tout au moins, à son statut d'héritière des taxinomies classiques, au mépris et aux dépens de ce qui faisait originellement de la rhétorique une science et un art de l'action des discours sur les esprits. La stylistique des concours, référence de la stylistique en France, et spécificité française ainsi conçue, s'est alors dispensée de toute réflexion théorique, reproduisant incessamment le même modèle faisant du *style* la mise en valeur esthétique de faits de grammaire expressive (Karabétian 2000 : 136-143). Comme nous l'évoquions précédemment, en 1960, l'année de la création de l'agrégation de Lettres modernes, cette « discipline totalement nouvelle »

[...] dont Gérard Antoine (1959) signalait au même moment l'importance quasi stratégique pour les études de Lettres autant que la labilité théorique, entre *praxis* et idée, a été imposée dans une confusion volontaire avec l'étude du style, et sans la moindre pensée épistémologique, dans le silence des textes officiels [...]. (Bordas 2007 : 242)

Comme l'a encore souligné Éric Bordas :

[...] de 1961 à aujourd'hui, on constate que les rapports évacuent, purement et simplement, toute velléité de présentation théorique, ou, à tout le moins, épistémologique de leur objet : puisque la discipline existe, elle n'a pas à être pensée – et, finalement, en cela, il en va de la stylistique comme du style : sa mention épuise son existence. (*ibid.* : 243)

L'impasse totale sur les questions théoriques de la stylistique témoigne sans appel de la coupure entre le monde de la recherche et le monde de l'enseignement. Depuis les années 1950 et jusque dans les années 1980, il n'existait donc pas d'alternative au manuel de Marcel Cressot pour former les étudiants à la stylistique. Le gonflement du nombre de candidats aux concours en raison de faits socio-culturels (la démographie notamment) et, sinon corrélativement du moins simultanément, l'augmentation (et la variabilité) du nombre des postes proposés, ont provoqué une inflation éditoriale, accentuant la manuélisation amorcée au milieu du siècle. Ce phénomène est

certes valable pour d'autres disciplines universitaires (Marino 1974). La stylistique représente toutefois un cas à part du fait de l'impossibilité d'en définir des fondements épistémiques stables et incontestables (contrairement aux disciplines de sciences dures, ou de sciences humaines faisant usage de méthodologies statistiques, par exemple). Et parce qu'elle constitue une épreuve servant à valider les compétences que l'institution scolaire (et politique) exige des futurs enseignants, elle devient un exercice non heuristique mais purement doxique. Ce qui en a fait une manne pour les éditeurs.

À partir de 1986, et jusqu'au milieu des années 2000, les manuels d'initiation ont déferlé, chaque éditeur cherchant à profiter du marché : Georges Molinié, donc : *Éléments de stylistique française* (PUF, 1986), et sa version adaptée : *La stylistique*, dans la collection « Premier cycle » (1993), collection mise en place lors de l'arrivée des gros contingents d'étudiants des années quatre-vingt, laquelle misait sur une première de couverture montrant en gros plan le visage souriant et engageant de l'auteur ; puis, sous une présentation moins médiatique, Catherine Fromilhague et Anne Sancier : *Introduction à l'analyse stylistique* (Bordas, 1991 et quelques années plus tard un livre d'applications, *Analyses stylistiques : formes et genres*, 1999). On rappellera encore Joëlle Gardes-Tamine, *La stylistique* (A. Colin, coll. « Cursus », 1992). Significativement, comme pour tenter un effort de rigueur épistémique, en 1998, les Presses universitaires de France offraient à Pierre Larthomas la possibilité ultime de publier ses *Notions de stylistique générale*, dont le titre dénotait l'ambition de rattacher conceptuellement et peut-être méthodologiquement le projet stylistique au modèle linguistique. Mais en 1999, Claire Stolz livrait son *Initiation à la stylistique* (Ellipses) tandis qu'à peine deux années plus tard Nicolas Laurent était aussi l'auteur d'un ouvrage de même titre (Hachette, coll. « Ancrages », 2001). Alors que la dérive mercantile était déjà perceptible depuis plusieurs années, la collusion même des intitulés, malheureux accidents de l'histoire sans doute, aurait dû faire s'interroger de manière critique sur les véritables raisons d'investir si subitement un secteur à la mode des pratiques universitaires. Même si, en cette même année 2001, comme pour inaugurer un nouveau siècle, la variation d'intitulé faisant passer d'*Initiation* à *Introduction* justifiait Karl Cogard de publier son

Introduction à la stylistique (Flammarion, coll. « Champs »). Les éditions Belin Sup, quant à elles, auront l'idée de scinder l'opération en deux ouvrages, l'un étant consacré à la prose, par la flaubertienne Anne Herschberg-Pierrot en 1993, l'autre à la poésie, rédigé par un universitaire certes stylisticien mais non expressément spécialiste du genre, Jacques Dürrenmatt, en 2005.

Les enjeux commerciaux ont de la sorte pris le pas sur la dimension scientifique de cette proliférante panoplie éditoriale, conduisant peut-être à quelques excès et dérives. Pour la préparation spécifique aux concours, des manuels dédiés à vocation *pratique* ont vu le jour, proposant soit des modèles de commentaires : Jean-Louis de Boissieu et Anne-Marie Garagnon, *Commentaires stylistiques*, SEDES, 1987 ; Anne-Marie Perrin-Naffakh, *Stylistique. Pratique du commentaire*, PUF, 1989, soit des conseils de méthode : Mary-Annick Morel, Geneviève Petiot et Roland Eluerd, *La stylistique aux concours*, Champion, 1992. Il s'agissait de créer, parmi les préparateurs de concours, un réseau de commentateurs (qui n'est peut-être pas totalement éloigné du modèle du journalisme) issus de divers horizons théoriques et scientifiques, et pratiquant diverses formes de stylistique, pour proposer, chaque année, des études des œuvres inscrites au programme de l'agrégation, dont il est aussi légitime que plausible de penser qu'elles définissaient là une sorte d'utopique doxa du discours à tenir sur ces œuvres. Ainsi, en regard des articles de pratique de la revue *L'information grammaticale* paraissent des volumes collectifs annuels, ceux coordonnés par Franck Neveu aux éditions SEDES (1999, 2000 et 2001), et ceux de la collection « Styles, genres, auteurs » des PUPS (Presses universitaires Paris Sorbonne). Surabondance, pléthore qui ne contribuent pas à éclaircir la nature du style ni les fonctions de la stylistique.

Conclusion : de la méprise à un certain mépris de la réflexion...

Notre société est devenue essentiellement réticulaire ; elle est absolument innervée par cette notion de « réseau », et nul doute qu'il a existé et qu'il existe toujours une réelle collusion entre les intérêts

des éditeurs et les pratiques universitaires. Cela n'a pas été sans conséquences sur le développement des disciplines.

Dans le cas de l'étude du langage, on est passé de la grammatisation des langues à leur manuélisation à travers d'innombrables grammaires, dictionnaires, rhétoriques ou poétiques. La stylistique n'a pas échappé à la prolifération d'ouvrages théorisants ou applicatifs, les concours de recrutement pour l'enseignement secondaire y ayant beaucoup contribué, ce qui n'a pas aidé à l'élucidation de ses fondements épistémologiques, de ses moyens analytiques et de ses objectifs critiques.

Ainsi, de méprise en méprise en est-on arrivé à faire d'une notion énigmatique et problématique, au mépris de toute exigence de rigueur, un vulgaire objet de profit pour le monde éditorial et un banal produit d'applications stéréotypées pour le monde universitaire. Partagée entre les univers de l'enseignement, qui a besoin de certitudes, et de la recherche, qui doit valider des hypothèses, la stylistique française telle que l'enseignement supérieur la définit ne cesse de mettre en évidence la difficulté de concilier ces deux univers dans une conception et des pratiques épistémologiquement stabilisées. Le double réseau d'enjeux idéologique et heuristique dans lequel elle s'inscrit témoigne ainsi des multiples intérêts liés à sa nature de notion aussi polymorphe qu'indéniablement marchande.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel. 1991. *Langue et littérature. Analyses pragmatiques et textuelles*. Paris : Hachette.
- Adelung, Johann Christoph. 1785-1786. *Über den deutschen Styl*. Berlin : Christian Friedrich Voss und Sohn.
- Antoine, Gérald. 1959a. La stylistique française, sa définition, ses buts, ses méthodes. *Revue de l'enseignement supérieur* 1 : 42-61.
- Antoine, Gérald. 1959b. *Les Cinq grandes odes de Claudel ou La poésie de la répétition*. Paris : Lettres modernes.
- Arrivé, Michel. 1969. Postulats pour la description linguistique des textes littéraires. *Langue française* 3 : 3-13.

- Bally, Charles. 1912. Stylistique et linguistique générale. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 128 : 87-126 [repris dans Bally, Charles. 1913. *Le langage et la vie*. Genève : Atar. 53-74].
- Bally, Charles. 1921 [1909]. *Traité de stylistique française*. Heidelberg & Paris : Carl Winter & Klincksieck.
- Bally, Charles. 2007 [1910-1952]. *Sur la stylistique. Articles et conférences*. Textes édités, présentés, annotés et commentés par Étienne Karabétian. Paris : Eurédit.
- Bally, Charles. 2007 [1935]. *Le langage et la vie*. Zurich : Niehans.
- Barthes, Roland. 1970. L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire. *Communications* 16 : 172-223.
- Berrendonner, Alain. 1982. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Boissieu, Jean-Louis de & Anne-Marie Garagnon. 1987. *Commentaires stylistiques*. Paris : SEDES.
- Bordas, Éric. 2007. La stylistique des concours. *Pratiques* 135-136 : 240-248.
- Bordas, Éric. 2008. *Style : un mot et des discours*. Paris : Kimé.
- Bota, Cristian. 2002. La question de l'ordre dans les cours et les écrits saussuriens de linguistique générale. Essai de refonte géométrique. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 55 : 139-167.
- Brinker, Klaus. 2000. *Text- und Gesprächslinguistik*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Carriere, Moriz. 1880. *Die Poesie. Ihr Wesen und ihre Formen*. Berlin : Scherer.
- Cogard, Karl. 2001. *Introduction à la stylistique*. Paris : Flammarion.
- Colin, Jean-Paul. 1973. Linguistique et littérature. *Le Langage*, dir. par Bernard Pottier. Paris : CEPL & Denoël. 254-271.
- Combe, Dominique. 1991. *La pensée et le style*. Paris : Éditions universitaires.
- Cressot, Marcel. 1938. *La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la langue française dans le dernier quart du XIX^e siècle*. Genève : Droz.
- Cressot, Marcel. 1996 [1947]. *Le style et ses techniques. Précis d'analyse stylistique*. 13^e éd. Paris : Presses universitaires de France.
- Culioli, Antoine. 1999. À propos de la notion. *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 3, par Antoine Culioli. Paris : Ophrys. 17-33 [réédition Limoges : Lambert-Lucas. 2020].
- Curea, Anamaria. 2015. *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940. Charles Bally, Albert Sechehaye, Henri Frei*. Lyon : ENS Éditions.
- Douay-Soublin, Françoise. 1990. Non, la rhétorique française, au XVIII^e siècle, n'est pas « restreinte » aux tropes. *HEL* 12(1) : 123-132.
- Dürrenmatt, Jacques. 2005. *Stylistique de la poésie*. Paris : Belin Sup.

- Eco, Umberto. 1972. *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*. Paris : Le Mercure de France.
- Eco, Umberto. 1988. *Sémiotique et philosophie du langage*. Paris : Presses universitaires de France.
- Eco, Umberto. 1992. *Les limites de l'interprétation*. Paris : Grasset.
- Edin, Vincent, Blaise Mao & Gilles Moyse. 2018. La machine n'a pas la moindre idée de la complexité du langage. *Usbek & Rica* [<https://usbeketrica.com/article/la-machine-n-a-pas-la-moindre-idee-de-la-complexite-du-langage>, consulté le 02/02/2022].
- Fix, Ulla, Andreas Gardt & Joachim Knape, éd. 2009. *Rhetorik und Stilistik/ Rhetoric and stylistics. Ein internationales Handbuch historischer und systematischer Forschung*, vol. 2. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Fromilhague, Catherine & Anne Sancier. 1991. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Bordas.
- Fromilhague, Catherine & Anne Sancier-Chateau. 1999. *Analyses stylistiques : formes et genres*. Paris : Armand Colin.
- Gardes-Tamine, Joëlle. 1992. *La stylistique*. Paris : Armand Colin.
- Genette, Gérard. 1966-2002. *Figures I-II-III-IV-V*. Paris : Le Seuil.
- Gibert, Balthasar. 1713-1719. *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces auteurs*. Paris : Jacques Estienne.
- Greimas, Algirdas Julien. 1975. *Maupassant : la sémiotique du texte. Exercices pratiques*. Paris : Le Seuil.
- Guiraud, Pierre. 1953. *Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry. Étude sur la forme poétique dans ses rapports avec la langue*. Paris : Klincksieck.
- Guiraud, Pierre. 1963. *La stylistique*. Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je ?, 646).
- Hamon, Philippe. 1981. *Introduction à l'analyse du descriptif*. Paris : Hachette.
- Herschberg-Pierrot, Anne. 1993. *Stylistique de la prose*. Paris : Belin Sup.
- Jakobson, Roman. 1963. Linguistique et poétique. *Essais de linguistique générale*, vol. 1. Paris : Éditions de Minuit. 213-222.
- Jaubert, Anna. 1987. *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette*** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*. Paris & Genève : Champion & Slatkine.
- Jenny, Laurent. 1997. Sur le style littéraire. *Littérature* 108 : 92-101.
- Jousset, Philippe. 2008. *Anthropologie du style. Propositions*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- Karabétian, Étienne. 2000. *Histoire des stylistiques*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

- Lamy, Bernard. 1699 [1675]. *La rhétorique ou l'art de parler*. Amsterdam : Paul Marret.
- Larthomas, Pierre. 1998. *Notions de stylistique générale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Laurent, Nicolas. 2001. *Initiation à la stylistique*. Paris : Hachette.
- Legrand, Éloi. 1922. *Méthode de stylistique française à l'usage des élèves et Livre du maître*. Paris : J. de Gigord.
- Le Senne, René. 1963 [1945]. *Traité de caractérologie*. Paris : Presses universitaires de France [http://classiques.uqac.ca/classiques/le_senne_rene/traité_de_caracterologie/le_senne_caracterologie.pdf, consulté le 02/02/2022].
- Macé, Marielle. 2016. *Styles. Critique de nos formes de vie*. Paris : Gallimard.
- Malblanc, Alfred. 1944. *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand. Essai de représentation linguistique comparée*. Paris : Henri Didier.
- Marino, Adrian. 1974. La notion de valeur en littérature comparée. *Études littéraires* 7(2) : 245-253.
- Marouzeau, Jules. 1940. *Précis de stylistique française*. Paris : Masson.
- Meizoz, Jérôme. 2001. *L'âge du roman parlant (1919-1939)*. Genève : Droz.
- Molinié, Georges. 1986. *Éléments de stylistique française*. Paris : Presses universitaires de France.
- Molinié, Georges. 1993. *La stylistique*. Paris : Presses universitaires de France (Premier cycle).
- Morel, Mary-Annick, Geneviève Petiot & Roland Éluerd. 1992. *La stylistique aux concours*. Paris : Honoré Champion.
- Muller, Charles. 1993. *Principes et méthodes de statistique lexicale*. Paris : Honoré Champion.
- Neveu, Franck, éd. 1999. *Phrases. Syntaxe, rythme, cohésion du texte*. Paris : SEDES.
- Neveu, Franck, éd. 2000. *Des noms. Nomination, désignation, interprétations*. Paris : SEDES.
- Neveu, Franck, éd. 2001. *Styles. Langue, histoire, littérature*. Paris : SEDES.
- Perrin-Naffakh, Anne-Marie. 1989. *Stylistique. Pratique du commentaire*. Paris : Presses universitaires de France.
- Püschel, Ulrich. 2000. Linguistische Ansätze in der Stilistik des 20. Jahrhunderts. *Geschichte der Sprachwissenschaft. Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung*, dir. par Sylvain Auroux et al., vol. 2. Berlin & New York : Walter de Gruyter. 1866-1880.
- Riffaterre, Michaël. 1957. *Le style des Pléiades de Gobineau. Essai d'application d'une méthode stylistique*. Genève & Paris : Droz & Librairie Minard.
- Riffaterre, Michaël. 1970. *Essais de stylistique structurale*. Paris : Flammarion.

- Saint-Gerand, Jacques-Philippe. 2006. Figures d'une renaissance : philologues et philologie au XIX^e siècle. *La fabrique du Moyen Âge au XIX^e siècle*, dir. par S. Bernard-Griffiths, P. Glaudes et B. Vibert. Paris : Honoré Champion. 127-166.
- Sapir, Edward. 1967 [1921]. *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*. Paris : Payot [publication originale : *Language. An Introduction to the Study of Speech*. San Diego, New York & London : Harcourt Brace & Company. 1921].
- Spitzer, Leo. 1970 [1928]. *Études de style*. Trad. par Alain Coulon, Michel Foucault & Éliane Kaufholz, avec une préface de Jean Starobinski. Paris : Gallimard [publication originale : *Stilstudien*. Munich : Hueber. 1928].
- Steinthal, Heymann. 1885. *Allgemeine Ethik*. Berlin : G. Reimer.
- Stolz, Claire. 1999. *Initiation à la stylistique*. Paris : Ellipses.
- Vinay, Jean-Paul & Jean Darbelnet. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris : Didier.
- Viprey, Jean-Marie. 1997. *Dynamique du vocabulaire des Fleurs du Mal*. Paris : Honoré Champion.
- Vossler, Karl. 1904. *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft*. Heidelberg : C. Winter.
- Watine, Marie-Albane. 2018. Pour une stylistique cognitive de la phrase. *Groupe d'étude d'histoire de la langue française (GEHLF)*. Paris : Sorbonne Université.
- Wellek, René & Austin Warren. 1949. *Theory of Literature*. New York & Harcourt : Brace & Co.